



INNOVATION : LA TONNELLERIE VICARD DÉVELOPPE UN PROFIL D'USINAGE POUR AMÉLIORER LA STRUCTURE DE SES BARRIQUES

ET PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DE SES TONNELIERS

Dans la continuité de sa démarche RSE ⁽¹⁾, la Tonnellerie Vicard poursuit son engagement envers l'amélioration continue de son outil de production, tout en veillant à préserver l'intégrité de ses collaborateurs. La dernière innovation majeure de l'entreprise se matérialise par l'introduction d'un nouveau profil de taillage des douelles reposant sur un principe d'assemblage à rainure et languette, contribuant significativement à l'amélioration des conditions de travail de ses équipes.

Un profil d'usinage révolutionnaire

D'un point de vue technique, ce nouveau profil de taillage résulte en une barrique mécaniquement plus résistante, entraînant une réduction significative des chocs thermiques pendant les cycles de cintrage et de chauffe. Au-delà de cette prouesse technique, c'est dans sa dimension humaine que ce procédé d'assemblage se révèle intéressant.

À l'issue du cintrage vapeur, un tonnelier martèle environ 5000 coups par jour avec un marteau de 5 kg. Il soulève donc l'équivalent de 25 tonnes par journée de travail. Grâce à ce nouveau procédé, Vicard estime pouvoir économiser entre 60 et 65 % du nombre de coups de marteau, améliorant ainsi les conditions de travail.

Jean-Charles VICARD, Président Directeur Général de l'entreprise, met en lumière la vision qui guide cette initiative : « Nous considérons nos tonneliers comme notre plus grand capital. À travers ce nouveau profil d'usinage, nous visons non seulement à produire des tonneaux de qualité, mais surtout

à créer un environnement de travail optimal, respectueux de la santé de nos équipes ».

Réduire la pénibilité au travail

Au cours des vingt dernières années, l'entreprise a mis en place toute une série d'innovations avec l'objectif de concevoir un produit homogène, précis et reproductible. Les avancées technologiques telles que le cintrage vapeur et l'acheminement automatique des fûts ont largement contribué à améliorer la Sécurité et la Santé au Travail de ses employés.

L'introduction du système de chauffe par rayonnement en 2011 avait marqué un tournant dans l'industrie, protégeant les tonneliers des émanations de fumées et du monoxyde de carbone. En 2024, le lancement de ce nouveau profil de taillage offre aux tonneliers un meilleur confort de travail tout en réduisant de manière significative les risques de maladies professionnelles. Une étude en partenariat avec un institut de santé est en cours afin d'approfondir les avantages de cette innovation et ses bénéfices environnementaux.

⁽¹⁾ Responsabilité Sociétale des Entreprises.

© Jean-Luc PINEAU



© Emilie FAUGÈRE